

RAPPORT MENSUEL PORTANT SUR : LA COHESION SOCIALE FACE AUX EXCLUSIONS MULTIFORMES EN MILIEUX ACADEMIQUES, AU NORD ET SUD-KIVU

« L'impact de l'accès à la gestion des institutions de l'ESU et aux postes de représentations des étudiants aux différentes instances sur la cohésion sociale ».

Aout 2023

Réalisé par la League Academia en partenariat avec la Fondation Rwasamanzi



Fondation Rwasamanzi

TABLE DES MATIERES

Table des matières

LISTE DES ACRONYMES	1
RESUME	2
INTRODUCTION	3
.01 Contexte	3
.02 Problématique	3
.03 Objectif	4
.04 Methodologie de la recherche	4
CHAPITRE I. ANALYSE ET PRESENTATION DES DONNEES	5
.01 NOMINATION ET ELECTION DES ANIMATEURS DES INSTANCES AU SEIN DES INSTITUTS SUPERIEURS ET UNIVERSITAIRES	6
.02 RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES INTITUTIONS SUPERIEURS ET UNIVERSITAIRE	11
(a) Népotisme et Clientélisme	11
(b) La gestion des institutions de l'ESU et son apport dans la cohésion sociale et le vivre-ensemble.	12
CONCLUSION	16
.01 Recommandations	16
ANNEXE	18
.01 Figure 1	18
.02 Figure 2	18
.03 Figure 3	19
.04 Figure 4	19

LISTE DES ACRONYMES

CP : Chef de promotion

ESU : Enseignement Supérieure et Universitaire

ONU : Organisation des Nation Unis

RDC : République Démocratique du Congo

REC : Représentation des Etudiants du Congo

PP : Porte-parole des étudiants

UNIKIN : Université de Kinshasa

UNILU : Université de Lubumbashi

UNIKIS : Université de Kisangani

UNAZA : Université Nationale du Zaïre

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

RESUME

La cohésion sociale face aux exclusions multiformes en milieu académique, un thème sur lequel nous travaillons depuis deux mois dans l'optique de publier des rapports mensuels. Pour ce mois d'Août, ce rapport aborde un angle particulier sur : « L'impact de l'accès à la gestion des institutions de l'ESU et aux postes de représentation des étudiants aux différentes instances, sur la cohésion sociale ». Suite à un sondage que nous avons lancé, accompagné des entretiens avec les personnes clés (acteurs importants dans la vie académique) nous avons recueilli les données qui nous ont permis de fonder notre analyse sur ce sujet. Cette recherche s'est déroulée dans la province du Nord et Sud-Kivu du 2 Août au 25 Août 2023.

En quête d'un accueil alléchant et d'une adaptation digne des nouveaux étudiants, dans les Universités et instituts supérieurs, les anciens mettent en place les structures pouvant jouer ce rôle. Dans le Nord-Kivu et Sud-Kivu les problèmes autour de la création des structures et d'adhésions à ces structures étant structurels, celui des traits tribaux, ethniques, claniques et communautaires se classent en premier plan.

Ainsi, ces structures influencent le déroulement des vies sociales et ont tangences de renverser l'ordre établi dans le secteur académique. Sous ces perplexes, en passant par l'origine des groupes et clubs en milieu académique et leur rôle, ce travail vient constater le lien entre l'accès à la gestion des institutions de l'ESU et la cohésion sociale dans le milieu académique. Cette recherche étant qualitative, elle a nagé entre les différentes techniques propres à cette dernière.

INTRODUCTION

.01 CONTEXTE

Face aux multiples défis de l'avenir, l'éducation apparaît comme un atout indispensable pour permettre à l'humanité de progresser vers les idéaux de paix, de liberté et de justice sociale. La tension entre le global et le local : devenir peu à peu citoyen du monde sans perdre ses racines, tout en participant activement à la vie de sa nation et des communautés de base, se font attendre.¹

Dans le milieu académique Congolais, à côté d'autres formes des rassemblements, le regroupement de ressortissants existe depuis plusieurs années. Le fait de participer à un club, association, etc. en milieu académique, contribue entre : au renforcement de l'esprit critique, au développement personnel, à l'épanouissement affectif, à l'acquisition de qualités de chef. En effet, comme on peut laisser entendre les déclarations des leaders des groupes des ressortissants, les objectifs avoués s'avèrent d'être « l'entraide et l'adaptation aux seins des institutions académique des étudiants ressortissants d'une même origine (d'une même province, territoire ou collectivité) ».

Toute société humaine tire sa cohésion d'un ensemble d'activités et de projets communs, mais aussi de valeurs partagées, qui constituent autant d'aspects du « vouloir-vivre ensemble ». Au cours du temps, ces liens matériels et spirituels s'enrichissent et deviennent, dans la mémoire individuelle et collective, un héritage culturel, au sens large du terme, qui fonde le sentiment d'appartenance et de solidarité. Aujourd'hui, la contrainte due à la compétition politique et la lutte hémogénique font oublier à plusieurs des responsables politiques la mission : de donner à chaque être humain la chance de saisir toutes les opportunités qui s'y présentent. A cette fin, il convient de mieux les affronter. Pour mieux les surmonter, les principales préoccupations de la cohésion sociale et des exclusions sont au coeur de la problématique de « L'impact de l'accès à la gestion des institutions de l'ESU et aux postes de représentations des étudiants aux différentes instances sur la cohésion sociale ».

.02 PROBLEMATIQUE

Les débats sur les élections des comités de gestions montent les échelons. Les propositions et recommandations tardent à se matérialiser. Les controverses existantes sur les élections des représentants des étudiants aux différentes instances (CP, PP, délégués facultaire, etc.), les scepticismes autours des actions et objectifs des associations/clubs dans la sphère académique ne bouillonnent plus dans le classes intellectuelles congolaise. Qu'est-ce qui motive le maintien de la nomination des animateurs des comités de gestion des instituts supérieur et universitaire, à la place des élections de ces derniers selon les prescrits de loi-cadre de 2014 portant

¹ Jacques Delors, L'éducation ou l'utopie nécessaire, UNESCO, Education, un trésor est caché dedans, page 14.

enseignement de national à son article 153 et 154 ? Quelle est les courroies existentielles entre les associations/clubs au sein du milieu académique et les élections des représentants des étudiants aux différentes instances ? Qu'est-ce que la gestion des institutions de l'ESU apportent sur la cohésion sociale et le vivre ensemble ?

.03 OBJECTIF

Cette investigation aspire à : faire un état des lieux de fonctionnement des institutions de l'enseignement supérieur et universitaire du Nord et Sud-Kivu. Elle vise à démontrer les moyens d'accessibilité aux différentes fonctions, notamment : comment être membre du comité de gestion au sein de l'ESU, mais aussi comment accéder aux postes de représentativité des étudiants dans différentes instances ?

Dans le fond du quotidien dans le campus en RDC, spécifiquement au Nord et au Sud-Kivu, de la genèse des associations et clubs des étudiants, cette recherche démontre l'influence qu'ont ces associations dans les élections des différents animateurs des instances de représentation. Son analyse aborde un lien entre la gestion, l'exercice du pouvoir et la cohésion sociale.

.04 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Une grande partie de cette étude fait un recours aux techniques documentaires, d'une part, et d'autres parts elle fait un recours aux techniques d'interviews. Pour sa complémentarité, elle a associé un sondage pour sa réalisation.

La phase documentaire a consisté à exploiter des documents en dur et en ligne abordant notre sujet. Le sondage a touché 72 personnes dont une représentation de 44,4 % d'étudiants contre 55,6 % d'anciens étudiants. L'exercice consisté d'obtenir leurs approbations sur la nomination des comités de gestion et le déroulement des élections aux postes de représentations aux différentes instances des universités et institut supérieurs.

Nous avons fait un déplacement dans Sud-Kivu et Nord-Kivu où nous avons réalisé sept interviews. Trois interviews avec deux porte-paroles des étudiants, deux délégués fauteurs et deux Chef de promotion. Notre échantillon est composé de l'Université de Goma, l'Université officielle de Bukavu, Institut supérieur des techniques médicales de Bukavu, Institut supérieur de développement rurale de Goma, Université de Lukanga, Institut supérieur pédagogique de Bukavu et Institut supérieur de commerce de Goma.

Le choix des universités est motivé sur l'influence de ces institutions dans leurs provinces respective, le nombre important d'étudiants qu'elles encadrent et du point de vu histoire proche, les crises de leadership qui les ont frappés.

CHAPITRE I. ANALYSE ET PRESENTATION DES DONNEES

De nos jours, le secteur de l'enseignement supérieur et universitaire est confronté à un triple problématique. Premièrement, comment assurer la gestion efficace ? Deuxièmement, comment intégrer les nouveaux étudiants dans le monde académique concret et les mettre en relation inter-étudiant ? Et troisièmement, comment forger des liens tangibles avec la collectivité afin qu'ils soient les vrais artisans du changement ?

Les études ont montré que le fait partie d'un club, d'une association, etc. en milieu académique, contribue entre autres au renforcement de l'esprit critique, au développement personnel, à l'épanouissement affectif, à l'acquisition de qualités de chef de file et à la persévérance dans les études post-académique. Autant d'éléments qui favorisent la réussite et l'intégration et l'adaptation dans le campus.² Dans le milieu académique Congolais, à côté d'autres formes des rassemblements, le regroupement de ressortissants existe depuis plusieurs années. En commençant par l'université de Kinshasa (UNIKIN) qui est l'université vieille de la RDC, et un peu partout dans toutes les institutions supérieures et universitaires du pays. En effet, comme on peut laisser entendre les déclarations des leaders des groupes des ressortissants, les objectifs avoués s'avèrent d'être « l'entraide et l'adaptation aux seins des institutions académique des étudiants ressortissants d'une même origine (d'une même province, territoire ou collectivité) ». Comme à l'UNIKIN, l'UNILU, l'UNIKIS, ces associations sont nombreuses et leur fondement se focalise plus sur les ressortissants des provinces différentes. Dans les restes d'universités du pays, ces associations ont comme fondement, réunir les membres qui ont comme une même origine, même territoire ou même entité et beaucoup plus le lien ethnique est le motif de se réunir.³

La majorité des animateurs et membres de ces associations de ressortissants ou ethniques se recrutent parmi les étudiants d'origine rurale, fraîchement arrivés dans les villes. Comme on les appelle *les mbokatiens* à Kinshasa. Mus par leur volonté de s'offrir une sécurité sociale, et même matérielle dans un environnement relativement hostile et jonché d'incertitudes, ils reconstruisent le tissu social primaire déconstruit par le fait de leur exode. Cette néo-fraternité aborigène se trouve promue par l'absence de structures formelles d'accueil chargées d'opérer la rupture avec l'environnement familial, clanique et ethnique.⁴ Il est rare de les voir, parmi les membres, des étudiants nés et grandis dans la ville adhérer à ces associations.

Le champ académique est devenu un espace et un enjeu de lutte entre d'une part les différentes fractions des communautés ethniques, et d'autre part, les forces politico-idéologiques externes en lice pour assiéger le secteur académique. Son contrôle est au centre

² League Academia « *Anthropologie de l'intellectuel congolais dans le milieu académique* », Goma, Kivu Nyota 2020, P 160.

³ Ibidem

⁴ Jean-Pierre Mpiana Tshitenge « *Associations ethniques en milieu estudiantin de l'université de Kinshasa (RD Congo) : Néo-fraternité, lutte hémogénique et citoyenneté segmentée* » mémoire, UNIKIN, 2006

des préoccupations de tous les protagonistes, tant son potentiel subversif ne rassure jamais tous les groupes dominants. Son prestige comme espace de production du savoir légitime, rationnel, les fascinent, ravivent leurs convoitises et les portent à y chercher un appui soit un soutien pour légitimer les actions des antagonistes. Dans un large éventail, par la dérive des objectifs préétablis, c'est par ces associations que passe la politisation, le tribalisme et autres antivaleurs au sein de l'université que décrit toute la communauté intellectuelle.

.01 NOMINATION ET ELECTION DES ANIMATEURS DES INSTANCES AU SEIN DES INSTITUTS SUPERIEURS ET UNIVERSITAIRES

En dépit de débats nourris sur la délibération et la représentation démocratiques, la question de la justification de l'élection comme mode de désignation des gouvernants a été peu abordée par la philosophie politique contemporaine. Cette question est pourtant importante. Une confrontation avec l'alternative que pourrait constituer le tirage au sort d'une assemblée représentative permet d'identifier les vertus spécifiques de l'élection au regard de quatre critères de légitimité démocratique : le consentement et la responsabilité des gouvernés, l'inclusion égalitaire des citoyens, le contrôle des décideurs et les contestations des décisions, la qualité épistémique de la décision. L'analyse conduit à conclure au caractère essentiel de l'élection dans des démocraties de masse, c'est à partir d'elle, et non en dépit d'elle, que doit être surmontée la crise de la représentation.⁵

Dans leurs ramifications externes, et en dépit de leur aveu officiel à l'apolitisme, les regroupements des étudiants s'affichent généralement comme la genèse des partis politiques (du pouvoir comme de l'opposition) et des mouvements citoyens. A travers elles, les partis politiques et mouvements citoyens investissent le milieu universitaire. Avoir une base en milieu universitaire, surtout parmi les étudiants, semble être le pari gagné.

Au Congo, le parti politique semble être avant tout une affaire ethnique, la mobilisation de la communauté estudiantine par un parti passe toujours par les associations ethniques à tel enseigne que plusieurs partis politiques détiennent de sa jeunesse estudiantine tribale. Ces regroupements, associations et clubs œuvrant dans le milieu académique rivalisent d'ardeur lorsqu'il faut soutenir les actions politiques de leurs leaders ou mobilisent un grand nombre possible des participants aux meetings politiques. Elles se distinguent également dans la diffusion des rumeurs et la propagande que lacent leurs partis.

Pourtant, le lien entre la démocratie et les nominations n'ont pas toujours été une évidence. Ce défi de notre temps «la désignation des gouvernants au sein des instituts

⁵ Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ?, Un article de la revue Philosophiques, Volume 43, numéro 2, automne 2016, p. 411–439

supérieurs et universitaire » a retenu l'attention des intellectuels et législateurs congolais, jusqu'à intégrer quelques innovations dans la loi-cadre de 2014 régissant l'enseignement national, notamment : son Article 153 qui stipule : « Le président et le Vice-président du Conseil d'administration ainsi que le Recteur et le Directeur général des établissements publics sont élus par leurs pairs en tenant compte de la parité. Ils sont investis par l'ordonnance du Président de la République». Seul le Secrétaire général académique, le Secrétaire général administratif et l'administrateur du budget sont nommés par le ministre ayant l'enseignement supérieur et universitaire dans ses attributions. Leur mandat est de quatre ans renouvelables une fois.⁶ L'université et l'institut supérieur comme un secteur à qui la stabilité et le développement de la société compte plus, leurs prétendants gestionnaires doivent présenter un programme costaud pour aspirer à cette grande fonction que nous jugeons noble. Dans le Nord et Sud-Kivu, deux provinces déchirées par les exclusions multiformes des populations en société en général, et très fréquemment observées dans les sites académiques il y a de cela plus deux décennies, les attentes restent longues envers les comités de gestion.

Le 19 avril 2018, l'arrêté du ministre de l'ESU, Steve Mbikayi Mabiki, est rendu public. Les instances dirigeantes des institutions de l'enseignement supérieur et universitaire, notamment les membres des bureaux des départements/sections, des bureaux facultaires, des comités de gestion, y compris les Recteurs et les Directeurs généraux doivent être librement élus et non plus nommés, comme nous pouvons le synthétiser. Cette décision pourrait éviter la politisation des institutions de l'ESU, estime certains observateurs tandis que d'autres pensent qu'elle n'aura aucune incidence sur le fonctionnement des universités.⁷ Depuis près d'une décennie, que la loi-cadre portant enseignement national statuait sur l'accès à la gestion des institutions de l'ESU, sous les controverses, il est constaté que le commuté de gestion dans son intégralité continue d'être nommé par le ministre de l'enseignement supérieur et universitaire.

Bon ! Qui aurait cru qu'en 2023 un mort serait nommé à la tête du commuté de gestion d'une institution de l'ESU ? Qu'un étudiant en première année de License serait nommé administrateur de budget de son institution ? Qu'un diplômé d'État serait nommé secrétaire général administratif ? Qu'un étudiant de G1 serait nommé comme secrétaire général académique ? En effet, toutes ces irrégularités sont à constater dans l'arrêté ministériel rendu public lundi 23 mai 2022.⁸ Dans ses dernières mises en place, le patron de l'ESU a nommé un

⁶ Article 153, LOI-CADRE n° 14/004 du 11 Février 2014 DE L'ENSEIGNEMENT NATIONAL

⁷ Radio okapi, Election des dirigeants des universités publiques en RDC : qu'en pensez-vous ?, <https://www.radiookapi.net/2018/05/03/emissions/parole-aux-auditeurs/election-des-dirigeants-des-universites-publiques-en-rdc>

⁸ Mohindo Nzangi attendu à l'Ass. Nat. « pour avoir nommé un diplômé d'État au poste de Secrétaire général administratif et un étudiant de G1 comme secrétaire général académique », <https://actu7.cd/2021/12/03/mohindo-nzangi-attendu-a-lass-nat-pour-avoir-nomme-un-diplome-detat-au-poste-de-secretaire-general-administratif-et-un-etudiant-de-g1-comme-secretaire-general-academique/#:~:text=%C3%80%20part%20%C3%A7a%2C%20le%20Ministre,a%2Dt%2Dil%20pr%C3%A9cis%C3%A9.>

professeur déjà décédé et enterré il y a deux semaines à la tête de l'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Bandundu. Cette situation avait suscité des questionnements au sein de la communauté Universitaire, particulièrement celle de Bandundu. Joint par Okapinews.net, les collaborateurs du Ministre minimisent la situation. Ils soulignent que les dossiers des personnes à nommer doivent être traités minutieusement avant nomination, cela peut prendre des mois, voilà pourquoi il était difficile de savoir que tel ou tel autre professeur était déjà décédé. « Nous avons appris la nouvelle, mais il ne faut pas tout dramatiser. Avant de nommer les comités de gestion, nous travaillons pour vérifier les compétences et surtout des documents. Si pendant cette période de traitement de dossiers, cette personne est décédée comment allons-nous le savoir ? Le Ministre va gérer cette question une fois qu'il est de retour à Kinshasa.»⁹, si les justifications peuvent être avancées à la nomination des morts, celles des étudiants au sein des comités de gestion restent pathétiques.

Dans ce débat, la problématique sur la permanence des professeurs au sein des universités et instituts supérieurs publics s'impose. La RDC compte 3 560 professeurs pour plus de 800 000 étudiants.¹⁰ Une moyenne d'un professeur par 224,71 étudiants, les chiffres qui ne respectent pas le ratio exigé par l'UNESCO, soit un professeur pour 20 étudiants.¹¹ La plupart des professeurs sont concentrées essentiellement dans l'université de Kinshasa, de Lubumbashi et de Kisangani. Et si les élections s'organisaient, dans d'autres institutions de l'intérieur du pays, quels sont ces professeurs qui pourront voter ? La corruption, le tribalisme et autres antivaleurs qui tendent à s'institutionnaliser au niveau national pourront laisser libres ces élections au niveau des universités et instituts supérieurs ?

L'élection apporte une réponse à une réflexion sur la légitimité démocratique qui ne peut en effet se focaliser exclusivement sur les conditions d'un rapport entre le nommé et les citoyens au sein d'un espace public ou d'une instance de délibération. Elle doit aussi penser la forme que devrait prendre le processus par lequel des agents peuvent être habilités à décider pour l'ensemble des citoyens, à les gouverner, ainsi que le rapport qui doit s'instaurer entre ceux-ci et ceux-là. Il s'agit donc d'élucider le rapport représentatif dans l'ordre de la décision,

⁹ Kevin Inana, ESU : un mort nommé à la tête de l'ISTM/Bandundu ! , <https://okapinews.net/une/un-mort-nomme-a-la-tete-du-comite-de-gestion-de-listm-bandundu/>

¹⁰ ESU : La RDC compte, à ce jour, près de 3560 professeurs pour environ 800 000 étudiants (Muhindo Nzangi), [https://actu30.cd/2021/10/esu-la-rdc-compte-a-ce-jour-pres-de-3560-professeurs-pour-environ-800-000-etudiants-muhindo-nzangi/#:~:text=Actualit%C3%A9%C3%89ducation-,ESU%20%3A%20La%20RDC%20compte%2C%20%C3%A0%20ce%20jour%2C%20pr%C3%A8s%20de,800%20000%20%C3%A9tudiants%20\(Muhindo%20Nzangi\)](https://actu30.cd/2021/10/esu-la-rdc-compte-a-ce-jour-pres-de-3560-professeurs-pour-environ-800-000-etudiants-muhindo-nzangi/#:~:text=Actualit%C3%A9%C3%89ducation-,ESU%20%3A%20La%20RDC%20compte%2C%20%C3%A0%20ce%20jour%2C%20pr%C3%A8s%20de,800%20000%20%C3%A9tudiants%20(Muhindo%20Nzangi))

¹¹ RDC: Il n'y a que 3 000 professeurs d'université pour plus de 400 000 étudiants, <https://actualite.cd/2018/06/07/rdc-il-ny-que-3-000-professeurs-duniversite-pour-plus-de-400-000-etudiants#:~:text=Ces%20chiffres%20repr%C3%A9sentent%20une%20moyenne,un%20professeur%20pour%2020%20%C3%A9tudiants.>

un ordre qui n'est pas réductible à celui de la délibération afin de déterminer qui peut légitimement gouverner et dans quelles limites.¹²

Si l'on se réfère à la définition classique du « gouvernement du peuple par le peuple », il peut sembler évident qu'en milieu académique, l'ensemble des citoyens qui, en dernier ressort, devrait décider souverainement, ce sont les universitaires (étudiants, enseignants, etc.). Ce pouvoir incluant celui de déléguer, au moins en partie les représentants qui pourront décider au compte de l'ensemble représenté. L'élection est à considérer comme la modalité de désignation et de délégation qui, par excellence, exprime la souveraineté des universitaires (étudiants, corps enseignant et corps administratif).

Comme la sphère politique au niveau national, les associations qui rassemblent des citoyens unis par une philosophie ou une idéologie commune, avec pour objectif la conquête et l'exercice du pouvoir use de toutes les stratégies pour convaincre les électeurs à voter pour elles afin d'accéder à la gestion, les associations au sein du milieu académique ramifient les alliances et les contacts pour avoir parmi les représentants. Surtout, entre ceux qui partagent la même vision qu'elles et celles qui pourront sauvegarder leurs intérêts et de ses membres.

A l'annonce des élections aux postes de : chef de promotion (CP), délégué facultaire, porte-parole des étudiants (PP), représentation des étudiant du Congo (REC) les instances où se pratique les élections déclarées démocratique, une pratique tolérée par le pouvoir à l'échelle de l'université. Les associations œuvrant dans le milieu académique sont sollicitées tantôt pour subvertir, tantôt pour maintenir les positions acquises par les représentant issus de leurs tendances. Singulièrement, les associations des ressortissants en milieu estudiantin constituent pour les étudiants une stratégie de réappropriation des instruments de domination et de la gestion dans le champ académique.

Lors de l'annonce des élections, tous les états-majors des associations ethniques et groupe de ressortissants se mettent en branle pour désigner leurs candidats et planifier les alliances à conclure pour conquérir ces postes. Les contacts officiels et officieux que prennent ces challengeurs avec la hiérarchie académique et politique sont convoités pour sécuriser et garantir les intérêts de l'électorat ethnique. C'est ici que les regroupements supra-ethniques à l'échelle de la Province ou de coalition des Provinces (bloc de l'est ou bloc de l'ouest) montrent leur efficacité. Ce qui fait monter d'un cran la tension entre étudiants qui débouchent à des protestations et à des fois sur la violence.

Parfois, l'ombre des autorités académiques à différents échelons ne manque pas de planer sur ces associations estudiantines qu'elles promeuvent et téléguident. A l'initiative des autorités académiques se créent certaines associations qu'elles mettent à contribution pour contrôler les postes de la représentation estudiantine. Elles incitent leurs cadets de la coterie, réunis dans ces associations à briguer ces postes et soutiennent financièrement leur «

¹² Ibidem

campagne électorale ». Les membres de ces associations sont instrumentalisés tantôt comme « fan-clubs » pour soutenir et vulgariser les actions de leurs mécènes, tantôt pour anticiper ou étouffer dans l'œuf toute contestation en milieu étudiant, tantôt pour conduire une contestation contre une autorité académique qu'on voudrait évincer. Elles se chargent aussi de démobiliser toutes les revendications destinées à bousculer une autorité académique ou à les attiser contre celles contestées.

Au vu des multiples dénonciations qui a conduit à une dimension de prise de conscience chez les universitaires, la majorité des élections dans le Nord et Sud-Kivu se passe dans la quiétude, et sont témoignées d'être crédibles comme le relève le sondage que nous avons lancé dans cette recherche. 52, 8 % des personnes témoignent la crédibilité des élections tenues dans le 3 dernières années.

Chaque système électoral a ses propres mérites; chaque système a également ses problèmes. Ne baissons pas la garde, cet apaisement temporaire doit nous faire réfléchir. Certes, chaque pays, chaque société, et chaque communauté peuvent adopter le système électoral selon son histoire politique et sa culture. Mais il est évident que le système électoral dans sa nature ainsi que sa capacité soit efficace à protéger l'intégrité électorale. Et donc, l'apaisement post-électoral dans le milieu académique ne veut pas dire que le système électoral est redevenu sain.

L'intégrité et le mode de scrutin adopté peuvent devenir une préoccupation lorsqu'un système est utilisé pour exclure une partie de la population admissible, ou pour refuser un siège à un candidat qui a obtenu un appui populaire important. La représentativité et la responsabilisation ont des conséquences directes sur le maintien de l'intégrité. La responsabilisation est essentielle à la confiance des électeurs envers le processus électoral.¹³ Dans cette visée, l'intégrité du système électoral dans les instituts supérieurs et universitaires est à remettre en cause. Plusieurs témoignages soulevés au cours de cette recherche démontrent que certains prétendants candidats se voient exclus du système électoral en raison de leurs appartenances, politique, communautaire, ethnique, idéologique, religieuse, et surtout du fait qu'ils s'abstiennent de soutenir la gouvernance du recteur ou du directeur général de l'institution.

« J'ai toujours été ambitieux au poste de représentation des étudiants au niveau provincial. Conscient que cela devrait passer par mon élection au poste de porte-parole des étudiants dans mon institution, je me suis préparé en conséquence. J'ai préparé des réunions avec les chefs des promotions, j'ai tenu des meetings au sein de mon université à travers lequel j'ai présenté mon projet de gestion de l'institution. Je me sentais en effet prêt à renfler ce

¹³ Le Réseau du savoir électoral ACE en sigle est le plus grand répertoire et la plus grande communauté en ligne du monde qui s'intéressent aux connaissances électorales. Il fournit de l'information complète et des avis spécialisés sur toutes les questions électorales.

poste. Lorsqu'on a annoncé les élections, après avoir dépensé près de 4 000 dollars dans la pré-campagne, j'ai perdu tout soutien des chefs de promotions, des coalitions des associations, etc. Face à mes adversaires qui avaient des moyens colossaux environnant plus de 10 000 dollars loué à leurs campagnes électorales»¹⁴

Contrairement à des faits et constants d'il y a 5 ans, aujourd'hui, on peut voir un non-originaire de la province, un candidat qui n'est pas membre d'une association au sein de l'institution de se faire élire au poste de : porte-parole des étudiants, délégué facteur, chef de promotion. Certaines institutions en s'éloignant de problèmes post-électorales et de toutes les conséquences dues aux contestations, les autorités contournent l'attention des protagonistes en soutenant un candidat moins populaire, parfois sans tendance politique, ethnique, etc. Cette façon de faire est-elle une inspiration de la gestion à la Mobutu ? Qui consistait à nommer des dirigeants des entités non-originaires pour préserver l'unité nationale ?

.02 RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES INTITUTIONS SUPERIEURS ET UNIVERSITAIRE

Placer un membre de l'ethnie ou d'un parti politique quel que soit son profil aux postes universitaires revient à préserver et à consolider les intérêts des membres. Ainsi, cette pratique existe au nom des intérêts de la coterie, ayant aussi l'obligation de soutenir et défendre leurs membres même en cas de délits. Ceci oblige directement les ressortissants d'autres groupes ethniques et parti politique à s'ériger en opposition pour désapprouver toutes leurs actions, même celles qui sont salvatrices pour toutes les personnes au site universitaire.

(a) Népotisme et Clientélisme

Cette question de contradiction entre méritocratie et clientélisme dans l'éducation est fondamentale pour donner un sens aux luttes qu'on y observe. Tout d'abord, il ne s'agit pas ici de reprendre sans précaution des concepts, lorsqu'ils donnent à penser qu'il y aurait à la matière, une idéologie des sociétés congolaises contemporaines. Ce qui nous intéresse plus, ce sont les contre-tendances à ces logiques que ces théories passent sous silence surtout dans le milieu déclaré d'excellence. Plus loin, dans ces phénomènes, nous trouvons des indices, centrés sur le fonctionnement de l'Etat en général.

Cette situation renforce la présence des regroupements au sein des universités et permet de s'organiser davantage en vue de mieux chercher à protéger ses membres et à se réorganiser pour conquérir le règne et dicter à son tour sa loi. Le dualisme farouche s'observe aux différentes

¹⁴ Témoignage d'un étudiant de l'université officiel de Bukavu, dans un entretien nous accordé.

instances dans le milieu académique. Les contestations et les contradictions sont danse entre les partisans des tendances X et Y. Malheureusement, même les revendications légitimes requièrent des connotations ethnico-tribales, politico-idéologique pour dissiper les réclamations des étudiants en croyant que tout réside dans l'ethnisation ou dans la politisation. Lorsque s'annonce ou éclate un mouvement de revendication, la question suspendue à toutes les lèvres est celle de savoir quelle tendance en est instigatrice et contre quel autre groupe ? Au lieu de se poser la légalité ou la légitimité des revendications. L'intériorisation du fait ethnique et politique explique pour une part non négligeable (la fronde) les dissensions qui minent et fragilisent la plupart de revendications nobles au sein des institutions éducatives.

Les milieux estudiantins sont devenus des institutions où la fibre ethnique informe et gouverne aussi bien sur base des convictions tribales dans les représentations collectives des étudiants. Les comités exécutifs de différentes corporations professionnelles, sont des combines ethnico-tribales qui restent les éléments conditionnels d'appréciation des élus ou des nommés. L'évolution des associations se traduit en politique du refus de la méritocratie, et est devenue aussi une stratégie machiavélique pour obtenir et conserver une fonction au sein de ces dernières.

Un facteur important pour expliquer le développement de ce clientélisme au sein du système d'enseignement, « c'est sa faible autonomie face au pouvoir politique ». Cette autonomie est nécessaire à la légitimité de l'institution pour lui permettre d'asseoir la reproduction d'un ordre social. L'interventionnisme chronique des patrons du jeu clientélisme, aux différents niveaux, remet en question cette fonctionnalité d'autant plus que les contournements, voire les violations des règles officielles se multiplient au vu et au su de tous. Suite à cet ensemble des pratiques illicites, les résultats sont les éléments de nature différente qui ternissent l'image des universités et instituts supérieurs.

(b) La gestion des institutions de l'ESU et son apport dans la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

La réflexion autour de la gestion des universités et instituts supérieurs face à la cohésion sociale et les exclusions multiformes doit être un sujet à traiter en profondeur. Nous voyageons aux Etats-Unis pour entamer cette réflexion.

La juge de la Cour suprême Ketanji Brown Jackson raconte une histoire intéressante sur son expérience d'étudiante à Harvard. Ayant grandi en Floride, elle était arrivée sur le campus en 1988, impatiente d'entamer son cursus en sciences politiques. Passionnée de théâtre, elle passa des auditions pour des rôles amateurs. Et elle adhéra à l'Association des étudiants noirs. Quand un élève blanc accrocha ostensiblement un drapeau confédéré à une fenêtre donnant sur la cour d'une des résidences universitaires, l'association s'empressa d'organiser la contestation. Ketanji Brown Jackson fut de ceux qui arrêtaient tout pour faire

circuler des pétitions, distribuer des tracts et préparer des manifestations, ce qui réussit à mettre la direction de l'université sous pression et à attirer une importante couverture médiatique nationale. La contre-offensive fut un succès, mais la future juge à la Cour suprême était déjà assez maligne pour repérer un piège. « Pendant que nous étions occupés à cette noble cause, nous n'étions pas à la bibliothèque en train d'étudier ». Il y avait un coût à tous ces efforts, à devoir constamment se défendre. Cela leur prenait de l'énergie et les détournait des répétitions de théâtre, des amphes et des soirées étudiantes. Cela les privait d'occasions de se montrer dans d'autres contextes, comme des personnes créatives, pleines de ressources et d'idées intéressantes. « Je me souviens d'avoir pensé que c'était très injuste », dit-elle.

Elle a alors compris qu'en vérité tout ça faisait partie du mécanisme général de l'exclusion, que c'était une façon d'empêcher les gens extérieurs au club de trop s'approcher de la piste de danse, de les dégager du grand escalier et de la salle de bal. Et de conclure : « C'était exactement ce que voulait l'étudiant qui avait accroché ce drapeau, au fond : nous détourner de nos études pour que nous rations nos examens et qu'ainsi, nous venions renforcer le stéréotype selon lequel nous n'avons rien à faire dans un endroit comme Harvard. »¹⁵

Le parcours des étudiants dans des clubs universitaires qui ne sont pas bornés sur des antivaluers favorise aussi les échanges interculturels entre leurs membres, quelle que soit leur origine ethnique, et les aide à prendre conscience des défis en matière de diversité et de justice sociale. Le regroupement ethnique n'est pas du tout à déplorer car chaque société a le droit de sauvegarder sa culture, surtout qu'il n'existe pas une société sans culture. Mais nous déplorons l'absence de cette ethnicité (collaboration inter-ethnique) qui devrait être l'un des remèdes de la résolution des conflits dans nos universités et voir même dans nos milieux d'origine.

Imaginons dans une ville ou dans un centre universitaire où les étudiants viennent de différentes régions, avec différents liens ethniques divers, s'ils collaboraient ensemble, partageaient des expériences et faisaient un travail en commun sur des questions liées à la pacification, non seulement comme intellectuels, ils pourraient interpeller toute la société, et surtout dans différentes régions où ressortent ces étudiants.

De nos jours, la crise de la cohésion sociale frappe le secteur de l'ESU. Celle liée au conflit intercommunautaire est fréquente. Si les causes de la crise intercommunautaire prennent source dans la concurrence au niveau local entre les élites politiques, l'accès aux ressources et au pouvoir, ainsi que la discrimination et la marginalisation de groupes sociaux, les acteurs ont semé la haine par les discours, d'où l'impunité a continué d'aggraver la situation. En République démocratique du Congo, ce conflit soulève une fois de plus la question de la construction de l'unité nationale à l'épreuve des diversités communautaires d'une part et d'autre part, l'enjeu géopolitique des acteurs politiques souvent accusés d'alimenter des conflits

¹⁵ Une histoire tirée du livre de Michelle Obama, « Cette lumière en nous s'accomplir en des temps incertains », P 269

intercommunautaires au motif de contrôler des intérêts stratégiques, ou encore de l'accès à l'exercice du pouvoir politique.¹⁶

A son Article 154, la loi-cadre de 2014 portant enseignement national évoque ceux-ci : le Pouvoir central est le garant de la préservation de l'identité culturelle nationale. A ce titre, il veille notamment à : (1) la non-discrimination dans l'enseignement national quelle que soit l'appartenance ethnique ou raciale, les conditions sociales, le sexe et les options religieuses ; (2) la valeur éthique, scientifique, pédagogique et andragogique des programmes scolaires et académiques ainsi qu'à la valeur morale et professionnelle du personnel de l'enseignement.¹⁷

Cette loi dans son ensemble, en particulier son article évoqué ci-haut est violé. Les inégalités ethniques, raciales, sociales, religieuses et les inégalités liées au genre sont exploitées, ainsi faisant office d'exclusion sociale.

Dans la dérive de leurs missions et objectifs, de fois sous le couvert associatif, certains clubs, regroupements, associations ethniques sont devenus partisans. Ils invitent leurs notabilités pour des productions politiques sur le site universitaire. Certaines associations des étudiants font également office des services secrets non seulement des instances académiques, mais aussi des organes étatiques et des organisations politiques. Souvent, leurs membres se chargent de glaner les renseignements et de talonner les suspects. Ces nouvelles formes de sociabilité et solidarité estudiantine se posent comme stratégies de survie dans un contexte de délabrement des conditions de vie et de travail au sein des instituts supérieurs et universités, traduisant au niveau local l'implosion de la société.

Ces regroupements entretiennent des relations dialectiques avec l'environnement interne et externe des universités et instituts supérieurs. En même temps, elles servent de point de ralliement avec les opérateurs politiques qui trouvent, par leur entremise, la voie d'accès à l'université. Par ces contacts qu'elles facilitent avec les notabilités de l'ethnie x, y, elles politisent le champ universitaire, un espace apolitique et non-partisan par principe.¹⁸ Dans cette période électorale, sur les agendas des associations œuvrant dans les champs académique, on y trouve les conférences, ateliers de réflexions où celles et ceux qui ont déposé leurs candidatures à la députation nationale et provinciale seront invités pour une prestation.

Tant que les étudiants restent des étrangers les uns pour les autres, la gestion, les actions des associations dans le milieu académique, les conférences des hommes politiques dans les auditoriums ne pourrait jamais réellement changer. Il serait toujours trop facile pour la classe politique d'entretenir les stéréotypes qui opposaient les communautés, les ethnies et les tribus

¹⁶<https://www.observatoirepharos.com/pays/republique-democratique-du-congo/laction-politique-dans-les-conflits-intercommunautaires-au-congo/>

¹⁷ Article 154 de la loi-cadre portant enseignement national

¹⁸ Xavier Kitsimbou. « La démocratie et les réalités ethniques au Congo. » thèse ; Science politique, Université Nancy II, 2005 - 2006.

entre elles. Mais si, en revanche, une campagne parvenait à remettre en question les préjugés politiques dominants qui perpétuaient l'image d'un Congo divisé, alors peut-être serait-il possible de bâtir une nouvelle alliance entre les universitaires. Les initiés ne pourraient plus jouer sur les dissensions entre tel groupe et tel autre. Les médias pourraient focaliser leur attention et fonder leurs analyses en se préoccupant non plus de savoir qui a réuni des foules, qui a fait un fiasco, mais uniquement de déterminer si nous avons atteint nos objectifs de la cohésion sociale.

Dans ce monde instable, il nous reste à apprendre à vivre ensemble, à coopérer et à reconnaître la dignité des autres, faute de quoi nous périrons. Le monde observe donc le milieu académique congolais, le seul grand espoir où peut naître la cohésion sociale et le vivre ensemble, par sa puissance, il est constitué de personnes venues des quatre coins du pays, des provinces et des territoires, comprenant toutes les races, ethnies, tribus, religions, des catégories et classe de personnes, et les pratiques culturelles pour voir si notre expérience en matière cohésion sociale peut fonctionner. Pour voir si nous pouvons faire ce qu'aucune autre nation n'a jamais fait. Pour voir si nous pouvons nous hisser à la hauteur de nos convictions.¹⁹

¹⁹ Barack Obama, *une terre promise*, Fayard 2020, Page 11

CONCLUSION

De nos jours, la problématique de la cohésion sociale est cruciale. Aborder la réflexion de cette dernière dans la sphère académique apporte un nouvel angle de vue, dans l'optique où le quotidien dans nos campus en République démocratique du Congo influe plus sur la vie de la société en général. Dans la conjoncture actuelle, le secteur de l'ESU se bute aux questions qui ont tendance à lui bouleverser. La gestion des institutions l'intégration des nouveaux étudiants, comment les mettre en relation entre eux, comment forger des liens tangibles avec la collectivité dans l'objectif de les transformer en vrais artisans du changement... Tels sont parmi dans d'autre défis auxquels les universités et instituts supérieurs font face.

Au vu de l'absence du cadre approprié dans les institutions de l'ESU, dans la démarche d'apporter les éléments des réponses à ces questions ci-hauts, par le leadership des étudiants, les clubs et associations ont vu les jours en milieu académique. Plus les jours ont passé, plus ces clubs et associations se sont font ruiner par l'influence de la communauté, jusqu'à dévier leurs missions et objectifs. Bien loin d'apporter un plus sur la cohésion sociale, ils jouent un rôle prépondérant dans les exclusions multiformes déplorées dans le site universitaire.

Le dualisme entre « l'accès le pouvoir (la gestion) et l'exercice de ce dernier » le monisme « la cohésion sociale » en milieu académique. Les gestionnaires des institutions et les représentants des étudiants aux différentes instances, sont devenus plus redevables à ceux qui les ont nommés ou influencés leurs élections. Placer un membre de l'ethnie ou d'un parti politique quel que soit son profil aux postes universitaires revient à préserver et à consolider les intérêts des membres.

Ainsi, tant que les étudiants restent des étrangers les uns pour les autres, les nominations et les élections des animateurs de gestionnaires et représentants des étudiants ne pourraient jamais réellement changer. Dans ce monde instable, il nous reste à apprendre à vivre ensemble, à coopérer et à reconnaître la dignité et le mérite des autres, faute de quoi nous périrons.

.01 RECOMMANDATIONS

- La mise en place d'un Organe de promotion de la cohésion sociale entre les étudiants;
- La vulgarisation des lois qui interdisent les discours de haine et d'exclusion au sein des sites universitaires. Cela doit se faire via le cours de l'éducation à la citoyenneté ;
- Désassocier la gestion des Institutions de l'ESU des clivages politiques pour mettre fin à des nominations tribales des gestionnaires ;
- Faire suivi des activités qu'on organise les groupes des ressortissants, etc. Dans les sites universitaires, en y faisant intervenir à chaque activité un membre du comité des affaires sociales des Institutions de l'ESU ;

- Multiplier ou implanter des centres de recherche au sein des Institutions de l'ESU appuyés par le Gouvernement congolais et l'Unesco, qui pourraient réduire l'intégration des étudiants à des associations à caractère tribal pour favoriser les recherches et la production des blogs, articles ou ouvrages, etc.

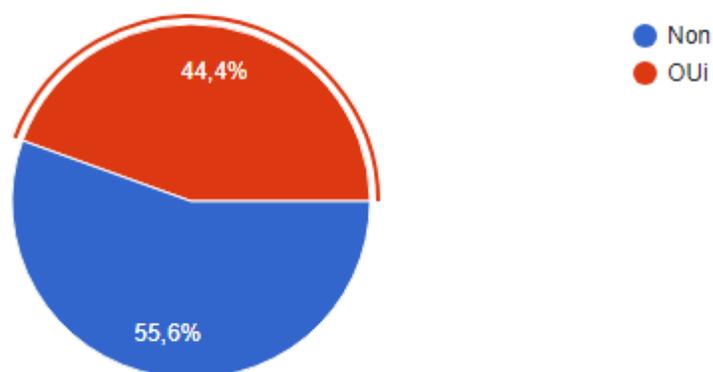
ANNEXE

.01 FIGURE 1

Les participants au sondage

Est-vous étudiant/étudiante

72 réponses

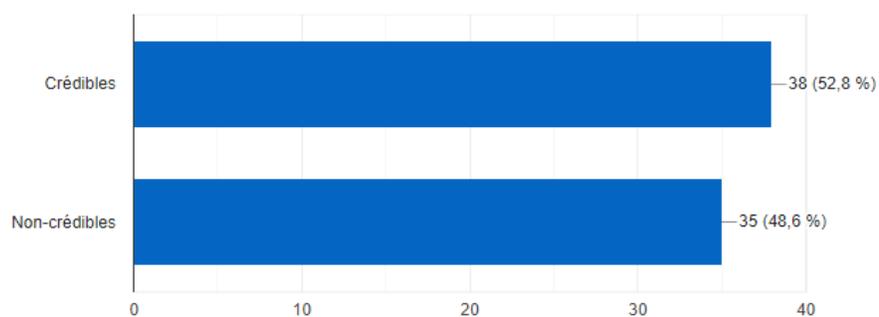


.02 FIGURE 2

Que pensez-vous des élections aux différents postes représentatifs des étudiants ?

[Copier](#)

72 réponses

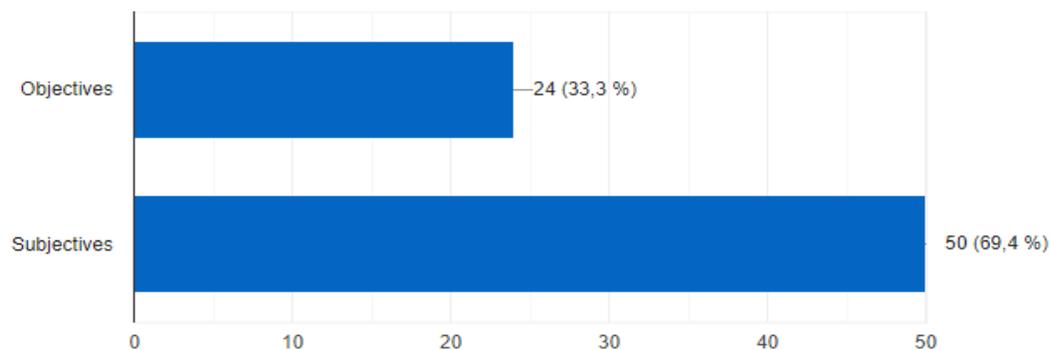


.03 FIGURE 3

Que pensez-vous des nominations des animateurs et gestionnaires des Instituts supérieurs et universitaires ?

 Copier

72 réponses



.04 FIGURE 4

Si vous êtes étudiant, ou s'il y a 10 ans que vous l'étiez, votre perception sur l'exercice du pouvoir des animateurs et gestionnaires des institutions de l'ESU et représentants des étudiants aux différentes instances est fondé sur

 Copier

72 réponses

